



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le samedi 17 avril 2021
à 10h30 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER - JC. PEYRIN - V. POCHITALOFF - P. BANIZETTE - J. MUJICA – JM. GINEY - M. ANZALONE – O. FOURNIER - F. BRESSON – P. DURIF – G. QUEYREL – S. FERRATIER - N. JANVIER

Invités : J. GRAND LABORET - N. ALLEMAND - H. BRUYÈRE - JC. LUNEL - J. LAFFONT - C. MICHAL - A. LEROY - G. CASSAGNE - G. FAGUER - D. PEGAZ - P. MURGIER

Excusé : J. GARDON

Le Président TONNELIER ouvre la séance à 10h35.

1) Adoption des Comptes Rendus des Bureaux Directeurs du 29 mars et du 12 avril 2021

Les comptes rendus des Bureaux Directeurs du 29 mars et du 12 avril 2021 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents

2) Présidence : informations (Th Tonnelier, G Cassagne)

Le Président et le Directeur Général ont visité le site de Charlieu prévu pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2021. Lieu très propice pour organiser une journée conviviale dans la suite de l'AG.

Activité partielle a été actée jusqu'au 5 mai (accord du CSE). Un tableau des présences sera réalisé.
Activité vraiment réduite dans les MO sauf Montbonnot (location salles)

Ouverture du partenariat 2023.

3) Le projet Rugby à 7 de la Ligue AuRA pour les 3 saisons à venir (J Laffont)

La seule épreuve de notre sport à être olympique donc :

- Favoriser sa pratique
- Intéresser le plus grand nombre de joueurs
- Attirer du public
- Mise en valeur de notre Ligue
- Les moyens
- Inventaire à faire

FAVORISER SA PRATIQUE

Mettre en place une Commission par Maison Ovale avec un binôme responsable du rugby masculin, un responsable du rugby féminin et un responsable des jeunes.

Organiser des tournois en cours de saison pour les jeunes M16-M18 et pour les séniors féminines et masculins (octobre/novembre et mars/avril), pour finir en mai/juin par des parties finales des Maisons Ovals et de Ligue.

INTÉRESSER LE PLUS GRAND NOMBRE DE JOUEURS ET ARBITRES

Point de bonus pour les clubs qui présentent 1 ou plus équipe et/ou 1 arbitre à 7.

Honneur et Promotion d'Honneur - 1ère et 2ème Série - 3ème et 4ème Série - Équipes de Jeunes

ATTIRER DU PUBLIC

Rendre intéressant les tournois par de la communication : Restauration, buvette, tombola...

MISE EN VALEUR DE NOTRE ÉQUIPE

Favoriser et développer l'équipe Élite représentative de la Ligue (prévoir un nom français incluant AuRA)

Envisager une équipe Élite Féminine et une équipe M18 garçons et féminines

Développer les équipes de fédérale

LES MOYENS

Contrat moral auprès des clubs pour laisser les joueurs à disposition autant que faire se peut à l'équipe seven

Développer le partenariat - Budget de la Ligue - Grosse communication

INVENTAIRE À FAIRE

Répertorier toutes les équipes de 7 par Maison Ovale.

Pour terminer la saison, faire un tournoi avec les Ligues "amies" : Bourgogne/Franche Comté et Ile de France. Tournoi tournant.

À PRÉVOIR POUR LA FIN DE LA SAISON DES TOURNOIS À 7.

4) Décision et vote sur le logiciel Rugby à 5 en collaboration avec la BFC et l'IDF (St Ferratier)

Il a été décidé à l'unanimité de valider le projet concernant l'application "R5 / Rugby Loisir".

Néanmoins, le lancement de la commande pour la plateforme reste lié à l'accord écrit des Ligues Ile de France et Bourgogne Franche Comté pour une participation financière de **5 000€** par Ligue comme convenu entre les 3 Présidents des Ligues IdF, BFC et AuRA.

5) Etablissement du budget prévisionnel par Pôle et Commission (V Pochitaloff)

Présentation des dépenses par Commission en partant des codes analytiques existants sur les 3 années d'existence de la Ligue. Le plan analytique existant n'étant pas adapté à ce que Valérie souhaite mettre en place, les données ne sont pas exhaustives.

Le fichier comporte un onglet par Pôle ou Commission.

Chaque onglet sera envoyé à chaque Président de Pôle ou de Commission. Il est tout à fait possible de partir de ce fichier pour préparer sa demande de budget.

6) Commission des Finances. Présentation. Composition. Objectifs (V Pochitaloff, Ch Michal)

Composition : Christian Michal en est le Président.

Cette Commission est en cours de composition définitive

Objectif :

Cette Commission a pour objectif de monter et de valider le budget prévisionnel

Le suivi de l'exécution budgétaire

La validation de l'attribution des subventions données

Le contrôle et la validation des conventions avant signature

7) Commission Partenariat, Présentation, Composition, Objectifs (J M Giney, Ch Michal)

Organisation

Christian Michal Président

Michel Commeinhes est co-président,

1 responsable dans chaque MO :

- Ouest Clermont Jean Yves Dijol
- Est Montbonnot Michel Lerda
- Sud Guilhaud Jean Marc Giney
- Nord Chaponnay Michel Commeinhes

19 actions ont été répertoriées avec un responsable pour chaque action.

Les objectifs sont fixés avec une répartition par MO.

Une convention 2021-2024 vient d'être signée avec la station de La Plagne pour un montant de 145 K€ sur les 4 ans.

Un club de partenaires est en cours de construction avec des supports sur les actions et sur la Coupe du Monde 2023 pour rassembler une cinquantaine d'entreprises.

Nous réalisons actuellement l'appel d'offre avec un partenariat sur le renouvellement du parc véhicules de la Ligue.

Cette Commission a réalisé avec l'ancienne gouvernance 350 K€ de recette brute (à contrôler) sur une seule année.

Compte tenu de la mise en place de la Ligue et la Covid sur 2019-2020 et 2020-2021, nous nous sommes fixé un objectif de 650 K€ par an.

8) Les diverses Formations Fédérales (A Leroy)

LES BREVETS FÉDÉRAUX

PRÉAMBULE : un système (l'IREF) / 2 domaines (secteur Formation des Bénévoles et Formation professionnelle)

Formation professionnelle : possibilité de financement important dont l'apprentissage

Formation des bénévoles : peu de leviers de prise en charge donc un choix politique jusqu'à présent de ne pas exercer une tarification trop élevée afin que l'aspect financier ne soit pas un frein d'entrée en formation pour les clubs et éducateur/entraîneur.

Quelques chiffres et points clefs

- Brevets fédéraux, certificats fédéraux, formation de dirigeant, formation d'arbitre...
- Le gros dossier d'un point de vue du volume : un pilotage Ligue du dossier « Brevets Fédéraux » afin de garantir la même qualité de formation et service aux clubs
 - 827 inscrits (260 euros pour un parcours complet de 60h) ; 697 identifiés dans le parcours (pour les autres abandons ou choix de parcours sur plusieurs années)
 - 40 centres de Formation (Baby Rugby/Initiation – découverte /Développement /Perfectionnement/Optimisation) donc de la proximité
 - 43 Formateurs dont 27 CTC, 7 formateurs « conventions départementales » et 9 Formateurs « conventions intervenants extérieurs ». Tous les formateurs doivent être habilités par la FFR.

Les choix validés politiquement par l'équipe précédente et que nous avons souhaité poursuivre cette saison

- Priorité 1 : CTC pour l'encadrement de BF Baby Rugby, BF initiation/découverte et BF développement
- Priorité 2 : Convention avec les départements pour les BF PERF/OPTI (cas particulier Cantal présent sur UF2 BF init/déc cette saison)
- Priorité 3 : Convention avec des intervenants extérieurs (auto-entrepreneur) et à la marge convention club (intervenant extérieur ne souhaitant pas se déclarer auto-entrepreneur)

Ouverture des centres

Les référents formation des clubs reçoivent des liens d'inscription permettant aux éducateurs de leur club de s'inscrire dans leur bassin et de prendre connaissance d'un calendrier de dates fixées à l'avance pour leur permettre de s'organiser et d'avoir de la visibilité.

En fonction du nombre d'inscrit dans les bassins, le CTL coordonne avec l'équipe de CTC et formateur du secteur l'ouverture des centres sur le secteur dont il a la charge en tenant compte des éléments de contexte suivants afin de s'adapter aux besoins de terrain :

- *accessibilité* (éviter les trop grands déplacements autant que possible),
- *regroupement entre bassin* (si peu de candidat dans un bassin par exemple)
- *appel à un 2^{ème} formateur* (si plus de 15 stagiaires, possibilité d'intégrer un formateur habilité FFR (facturation possible) ou une formation en cours d'habilitation (frais de déplacement)
- *ouverture d'un 2^{ème} centre* (exemple : 30 stagiaires sur le bassin, le dossier d'habilitation FFR préconise 1 formateur pour 15 stagiaires maximum et 25 maxi pour 2 formateurs)

Point convention départementale

- 6 départements engagés à nos côtés en 2020/2021 : ARDECHE-CANTAL-DRÔME-ISERE-HAUTE LOIRE-SAVOIE
- Eléments de prestation conventionnée (exemple ci-dessous)

Part fixe – part ajustable

Missions de formation d'un conseiller technique départemental	Temps en heures
Animation - formation	60
Préparation formation	20
Le suivi pédagogique (3H* par stagiaire et 12 stagiaires par CDR et déplacement inclus)	3 x 12 =36
Certification « animation de situations d'entraînement » (3H* par stagiaire et 12 stagiaires par CDR et déplacement inclus)	3 x 12 =36
Certification** « Evaluation des besoins des joueurs + connaissance règlement » INITIATION/DECOUVERTE et DEVELOPPEMENT	8
Certification** « Evaluation des besoins des joueurs + connaissance règlement » PERFECTIONNEMENT et OPTIMISATION	8
Travail interséquence	20
Stage obligatoire de formation continue des formateurs AuRA	20
Total **	208

* 1h30 d'encadrement terrain + 30' formalisation fiche de suivi ou de certification + 60' de forfait déplacement (pour 2 éducateurs en formation dans la même filière et d'un même club.)

** forfait de 8h pour encadrement de la certification finale + temps de déplacement inclus

Frais de déplacement pris en charge : nombre de km X 0.39 eur. (Calcul Via Michelin) pour les animations en centre de formation, les suivis et certifications pédagogiques et certification finale.

Le dépassement des 208H conventionnées par emploi sportif ne peut être dû que si un avenant est signé entre la Ligue et le Comité Départemental.

- Heures effectuées par chaque Conseiller Technique Départemental (208h dans le cas évoqué)
 Pour un Conseiller Technique Départemental mis à la disposition la Ligue AuRA : (Taux horaire : 23,00 euros, déplacements inclus).
 208 heures x 23 euros = 4784.00 euros, si toutes les heures prévues ont été validées (suivi des conventions par le CTL + assistant administratif pour centralisation et lien élu/service financier)

La Ligue AuRA assume la charge financière évoquée dans la convention sur présentation de bilan (fiche de suivi et fiche de Certification « animation de situations d'entraînement ») et de justificatifs correspondants.

Périodicité des versements effectués par la Ligue AuRA au Comité Départemental (exemple convention type):

50 % à la fin du premier module de 20H, soit 2392,00 €
 25 % à la fin du second module de 20H , soit 1196,00 €
 25 % après la certification finale, soit 1196,00 €

Chaque versement s'effectue après contrôle des heures effectuées (CTL+service adm) et validées par l'élu en charge du dossier.

Total prévisionnel max à verser : 4 784,00 euros

4/ Point convention « formateur extérieur »

NOM	MO	Proposition de BF à encadrer en responsabilité pour 2020/2021	Habilité	Expérience	nb d'heure	cout horaire brut	FORFAIT ANNUEL BRUT à 23% ENCADREMENT BF	PRISE EN CHARGE IK	Etat statut
VERE Philippe	MOCH	BF PERF OPTI -AIN	oui	FORFAIT EXPERIENCE	88	25.32	2228.16	oui	MICRO-ENTREPRENEUR
NAVARRO Raphael	MOCH	BF PERF OPTI -CHAPONNAY VACANCES	oui	FORFAIT CLASSIQUE	68	21.7	1475.6	oui	MICRO-ENTREPRENEUR
CARRIAS Lilian	MOM	BF PERF OPTI -CLERMONT	OUI	FORFAIT CLASSIQUE	68	21.7	1475.6	oui	CLUB
JEANDROZ olivier	MOM	BF Initiation Découverte	Oui	FORFAIT EXPERIENCE	68	25.32	1721.76	oui	CLUB
MERLE Nicolas	MOCH	BF PERF OPTI -MEYZIEU	oui	FORFAIT EXPERIENCE	68	25.32	1721.76	oui	MICRO-ENTREPRENEUR
DUMONCEAU Xavier	MOGG	BF PERF OPTI -CHAPONNAY	OUI	FORFAIT EXPERIENCE	68	25.32	1721.76	oui	MICRO-ENTREPRENEUR
PINET Fred	MOGG	BF PERF OPTI -CHAPONNAY	oui	FORFAIT EXPERIENCE	68	25.32	1721.76	oui	MICRO-ENTREPRENEUR

- Eléments de comparaison

	Formateur CD	Formateur « classique »	Formateur « expérience »
Animation - formation	1380	1302	1519.2
Préparation formation	460	0	0
Le suivi pédagogique (3H* par stagiaire et 12 stagiaires par CDR et déplacement inclus)	828	504	504
Certification « animation de situations d'entraînement » (3H* par stagiaire et 12 stagiaires par CDR et déplacement inclus)	828	504	504
Certification** « Evaluation des besoins des joueurs + connaissance règlement » INITIATION/DECOUVERTE et DEVELOPPEMENT	184	173.6	202.56
Certification** « Evaluation des besoins des joueurs + connaissance règlement » PERFECTIONNEMENT et OPTIMISATION	184	173.6	202.56
Travail interséquence	460	0	0
Stage obligatoire de formation continue des formateurs AuRA	460	0	0
Total **	4784	2657.2	2932.32

- Réflexion-Perspectives

a. Un projet orienté vers la formation et l'accompagnement des bénévoles

Dans le cadre du projet de réforme de la formation, la FFR a doté chaque bassin de vie d'un CTC en charge de l'accompagnement et de la formation des bénévoles. Une de leur mission prioritaire est d'impulser, d'impliquer, de fédérer, de détecter les profils susceptibles d'être éducateurs-conseils ou formateurs et ainsi d'asseoir dans le bassin une culture de la formation.

L'arrivée des CTC (passage de 23 salariés Ligue + 4 CTC asso club Pro) a considérablement augmenté la force de frappe directe de l'ETL. Les CTC, même s'ils effectuent des accompagnements formatifs et des certifications terrain, doivent être considérés comme des démultiplicateurs de ressources.

b. Des moyens supplémentaires fléchés vers la formation des bénévoles

Au 181 220 euros (697*260 euros) de recette liée aux inscriptions s'ajoute la prise en charge des salaires liés à la Formation pour 23 CTC par rapport aux saison précédentes : $23 \text{ CTC} \times 122\text{h} \times 27 \text{ euros/h}$ (BF init-déc. et Deve + préparation et 2 certifications finales) = 75762 euros

Concernant les suivis formatifs et les certifications terrains, l'implication des CTC à travers la structuration des équipes techniques « Formation » de bassins permettra de générer une dynamique de partage de projet de formation avec les acteurs du bassin. A noter une économie importante pour la Ligue puisqu'à terme les 697 suivis formatifs + 697 suivis certificatifs devraient être absorbés par l'impact du travail de structuration des CTC au sein des bassins.

c. Questions à se poser ?

- Comment valoriser et accompagner les équipes techniques de bassin (travail « partage d'expérience en ETL, dotation ligue : récompense et visibilité...) ?
- Mettre en place un Certificat Fédéral Formateur pour accompagner les formateurs à mobiliser en fonction des besoins des bassins (prise en charge hébergement et déplacement Ligue ?)
- Les conventions Formation Département doivent-elles être réinterrogées, systématisées, réorientées ?
- Travail de pilotage de la DTL + élu + administratif afin de proposer une plus grande liberté de mise en place des calendriers et formules de formations par bassin (à coordonner pour la sortie du calendrier régionale de formation)

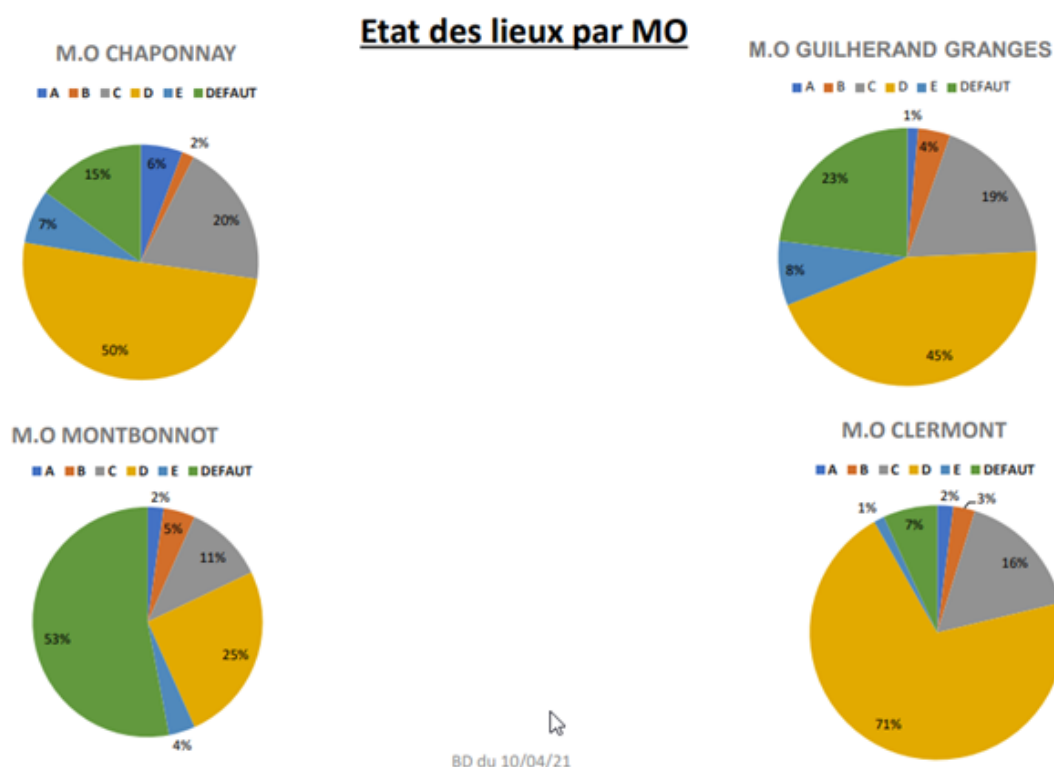
Dossier préparé avec l'aide de Patrice Froment CTL en charge de la FORMATION

9) Retour sur la réunion de la Commission de Qualification des Enceintes Sportives (P Durif)

Retour sur la réunion de la commission en visio-conférence du 25/03/21

Lors de cette réunion les démissions de Jean Jacques DIDIER et de Daniel DEZE (69) ont été actées, un rappel de la composition et du fonctionnement de la commission a été rappelé

Un état des lieux a été présenté (voir ci-dessous) avec une grande disparité sur le degré d'avancement des MO. Dans certains territoires beaucoup d'enceintes sont encore qualifiées par défaut.



Objectif : 100% des enceintes sportives qualifiées en 2024

Plan d'action proposé

1. Identifier les enceintes à contrôler par département.
2. Envoyer courrier type aux Présidents et aux Maires des municipalités propriétaires.
3. Programmer et effectuer les visites des enceintes en présence des représentants du club et de la municipalité /
 - a. Apporter une aide et un conseil aux clubs
 - b. Vérifier les données des documents
 - c. Signature des documents
4. Assurer le suivi du dossier jusqu'à la qualification de l'enceinte

Moyens à apporter aux membres de la Commission

Etablissement d'une fiche de mission

Edition d'une carte de membre

Fourniture d'un odomètre (roue de mesure) et d'un décamètre par département (budget environ 500,00€)

Fourniture d'un fichier type Excel afin d'établir un document de Frais/Don à envoyer annuellement à la trésorière pour obtention d'un document cerfa (déduction fiscale)

10) Questions diverses

- Campus 2023

A ce jour, on s'achemine vers la fin des affectations. Quelques petits changements peuvent encore avoir lieu cependant mais très peu.

Au niveau de la Ligue AURA, nous aurions un total de 129 apprentis pour 121 structures, répartis de la façon suivante:

Nombre d'apprentis en clubs : 109

Nombre d'apprentis en CD : 12

Nombre d'apprentis en Maisons Ovale : 6

Nombre d'apprentis à la Ligue : 2

Total : 129

121 structures accueillantes pour 24 structures non « fournies » soit 20 %

Les apprentis ont commencé leurs cours en centre AFPA depuis le 29 mars. (ils ont 2 jours en présentiel ; 1 jour en distanciel et les 2 jours restant en chômage partiel).

L'arrivée dans les structures d'accueil était initialement prévue le lundi 26 Avril, mais suite aux annonces gouvernementales (confinement de l'ensemble du territoire du 3 avril au 2 mai) le télétravail a été imposé aux entreprises dont France 2023.

De ce fait, la mise à disposition dans les locaux de la structure d'accueil, est prévue le lundi 31 mai au plus tard (adaptation possible courant mai en fonction de l'évolution du contexte sanitaire !). Les missions débuteront donc le lundi 3 mai en télétravail UNIQUEMENT.

Cette semaine les structures d'accueil ont reçu plusieurs documents administratifs et utiles dont :

- Un guide à l'attention des structures
- Une note sur la formation en centre AFPA.
- Le contrat de mise à disposition d'un salarié en contrat de professionnalisation.
- Une procédure en cas d'absence.

Au niveau de la Ligue AuRA, chaque tuteur a déjà pu rentrer en contact avec l'apprenti qu'il va accompagner, mais un contact sera pris de façon collective en distanciel, le mercredi 28 Avril . Seront présents l'ensemble des apprentis des Maisons Ovale et ceux de la Ligue, ainsi que l'ensemble de leurs tuteurs. Pour information, une deuxième coordinatrice régionale CAMPUS 2023, rejoindra Laurianne fin avril.

- Billetterie Coupe du Monde 2023

Information du Secrétaire Général de la FFR : seulement 400 Clubs au niveau national ont manifesté leur intention.
Nécessité d'une relance auprès des Clubs et des Comités Départementaux. La Ligue AuRA est prête à partager avec les Comités Départementaux

- Appel à projet du Rugby Social Club (D.Pegaz)

Nécessité de relancer cet appel à projet auprès des clubs.
Demander aux Comités Départementaux de désigner leur référent Cohésion Sociale

- Application de règles sanitaires

Certaines préfectures ou municipalités vont au-delà des recommandations gouvernementales.
La FFR a prévu un texte de rappel qui pourra être utilisé par les Clubs, les Départements ou les Ligues pour faciliter l'application des règles gouvernementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Bureau Directeur est levée à 13h00.

Le Secrétaire Général,



Jean Claude PEYRIN